

ELEMAX 2600

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conforme à l'Annexe II du Règlement (CE) no 1907/2006 (REACH) telle que modifiée par le Règlement (UE) no 2015/830

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom du produit: ELEMAX 2600

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées: Protection des bâtiments

Usages déconseillés: Non connu.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Informations sur le fabricant/importateur/distributeur : Momentive Performance Materials GmbH
Chempark Leverkusen Gebaeude V7
DE - 51368 Leverkusen
Germany

Personne à contacter : commercial.services@momentive.com

Téléphone : Informations générales
00800.4321.1000 (Customer Service Centre)

1.4

Numéro de téléphone d'appel d'urgence : Europe, Israel & All other: +44 (0) 1235239670; Middle East:+44 (0) 1235239671

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Le produit n'a pas été classé comme dangereux selon la législation en vigueur.

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 et ses amendements.

Non classé

Informations supplémentaires de l'étiquette

Informations supplémentaires:

EUH210: Fiche de données de sécurité disponible sur demande.
Aucune information disponible.

2.3 Autres dangers

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

Nature chimique: Mélange de polydiméthylsiloxanes, de mastiques et de réticulant.

3.2 Mélanges

Informations générales: Aucune information disponible.
SDS_FR

ELEMAX 2600

Désignation chimique	Concentration	N° CAS	N°CE	N° d'enregistrement REACH	facteurs M:	Notes
Decamethylcyclopentasiloxane	5 - <10%	541-02-6	208-764-9	01-2119511367-43-0002	Aucune information disponible.	vPvB
bis(éthylacétoacétato) de titane	1 - <5%	27858-32-8	248-697-2	Aucune information disponible.	Aucune information disponible.	
Octaméthylcyclo tétrasiloxane	0,1 - <1%	556-67-2	209-136-7	01-2119529238-36-0001	Aucune information disponible.	PBT, vPvB
Dodecamethylcyclohexasiloxane	0,1 - <1%	540-97-6	208-762-8	01-2119517435-42-0001	Aucune information disponible.	vPvB

* Toutes les concentrations sont exprimées en pourcentage pondéral sauf si le composant est un gaz. Les concentrations de gaz sont exprimées en pourcentage volumique.

Cette substance est soumise des limites d'exposition sur le lieu de travail.

PBT : substance persistante, bioaccumulable et toxique.

vPvB : substance très persistante et très bioaccumulable.

Classification

Désignation chimique	Classification	Notes
Decamethylcyclopentasiloxane	Aucune information disponible.	
bis(éthylacétoacétato) de titane	Flam. Liq.: 3: H226; Eye Dam.: 2: H319; STOT SE: 3: H336;	
Octaméthylcyclo tétrasiloxane	Flam. Liq.: 3: H226; Repr.: 2: H361f; Aquatic Chronic: 2: H411;	Aucune information disponible.
Dodecamethylcyclohexasiloxane	Aucune information disponible.	

CLP: Règlement n° 1272/2008

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Inhalation: Transporter à l'air frais. Consulter un médecin après toute exposition importante.

Contact oculaire: en cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement avec beaucoup d'eau et aller chercher une aide médicale.

Contact avec la Peau: Laver la zone à l'eau savonneuse. En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.

Ingestion: NE PAS faire vomir. Faire boire des petites quantités d'eau. Consulter un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés: Aucune information disponible.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

ELEMAX 2600

Dangers:	Aucune information disponible.
Traitement:	Aucune information disponible.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

Dangers d'Incendie Généraux:	Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur. Employer des méthodes normales de lutte contre l'incendie et tenir compte des dangers associés aux autres substances présentes.
5.1 Moyens d'extinction Moyens d'extinction appropriés:	Eau pulvérisée Dioxyde de carbone Mousse.
Moyens d'extinction inappropriés:	Ne pas lutter contre l'incendie au jet d'eau pour ne pas propager les flammes.
5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange:	En cas d'incendie, du monoxyde de carbone et du dioxyde de carbone peuvent être dégagés. La surexposition aiguë aux produits de la combustion peut entraîner une irritation des voies respiratoires. Des mesures à des températures supérieures à 150 °C en présence d'air (oxygène) ont montré que de petites quantités de formaldéhyde sont formées due à une dégradation oxydative.
5.3 Conseils aux pompiers Procédures spéciales de lutte contre l'incendie:	Ne pas fumer pendant l'utilisation. Ne pas jeter les résidus à l'égout.
Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu:	Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection complète en cas d'incendie.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:	Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Utiliser seulement dans les zones bien ventilées. Éviter l'inhalation de vapeurs et de brouillards aérosols et le contact oculaire et cutané.
6.2 Précautions pour la Protection de l'Environnement:	Empêcher le ruissellement dans les égouts, les cours d'eau ou le sol.
6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:	Éliminer toute source d'ignition. Collecter avec un absorbant pour produits chimiques, ou, à la rigueur, utiliser du sable sec.
6.4 Référence à d'autres sections:	Aucune information disponible.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage:

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:	Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Éviter de respirer les vapeurs. Voir l'équipement de protection individuelle à la Section 8. Utiliser seulement dans les zones bien ventilées.
Conditions de stockage:	Aucune information disponible.

ELEMAX 2600

- 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités:** Conserver le récipient bien fermé et dans un endroit bien ventilé. Conserver dans un endroit avec un sol résistant aux solvants. Garder dans le contenant original à l'abri de la lumière solaire.
- Stockage Stabilité:** Aucune information disponible.
- 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s):** Aucune information disponible.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de Contrôle Valeurs Limites d'Exposition Professionnelle

Désignation chimique	Type	Valeurs Limites d'Exposition	Source
Calcium Carbonate	VME	10 mg/m3	La France. INRS, Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques (07 2012)
NOIR DE CARBONE	VME	3,5 mg/m3	La France. INRS, Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques (07 2012)

Valeurs Limites Biologiques
 Aucun(e).

8.2 Contrôles de l'exposition Contrôles Techniques Appropriés: Des rince-oeils et des douches d'urgence doivent être disponibles à proximité pendant la manipulation de ce produit.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

- Informations générales:** Utiliser seulement dans les zones bien ventilées.
- Protection des yeux/du visage:** Lunettes de sécurité avec protections latérales conforme à l'EN166
- Protection de la peau Protection des Mains:** Informations: Pas de danger en cas de contact avec la substance chimique. Utiliser une protection des mains pour éviter des blessures mécaniques.
- Autres:** Vêtements de protection chimique Chaussures de sécurité
- Protection respiratoire:** Respirateur avec un filtre à gaz (EN 141) Masque de protection respiratoire avec filtre ABEK
- Mesures d'hygiène:** Toujours adopter de bonnes pratiques d'hygiène personnelle, telles que lavage après manipulation de la substance et avant de manger, de boire ou de fumer. Laver régulièrement la tenue de travail pour éliminer les contaminants. Mettre au rebut les chaussures qui ne peuvent pas être lavées.
- Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement:** Aucune information disponible.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

ELEMAX 2600

État:	liquide
Forme:	liquide
Couleur:	Noir
Odeur:	Aucune information disponible.
Seuil olfactif:	Aucune information disponible.
pH:	Non applicable
Point de congélation:	Non applicable
Point d'ébullition:	Aucune information disponible.
Point d'éclair:	70 °C
Taux d'évaporation:	Aucune information disponible.
Inflammabilité (solide, gaz):	Aucune information disponible.
Limite supérieure d'inflammabilité (%):	Aucune information disponible.
Limite inférieure d'inflammabilité (%):	Aucune information disponible.
Pression de vapeur:	Aucune information disponible.
Tension de vapeur (air = 1):	Aucune information disponible.
Densité:	Aucune information disponible.
Densité relative:	1,3
Solubilités	
Solubilité dans l'eau:	Aucune information disponible.
Solubilité (autre):	Aucune information disponible.
Coefficient de partition (n-octanol/eau)	Aucune information disponible.
Log Pow:	
Température d'auto-inflammabilité:	Aucune information disponible.
Température de décomposition:	Aucune information disponible.
SADT:	Aucune information disponible.
Viscosité, dynamique:	Aucune information disponible.
Viscosité, cinématique:	Aucune information disponible.
Propriétés explosives:	Aucune information disponible.
Propriétés comburantes:	Aucune information disponible.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité:	Aucune information disponible.
10.2 Stabilité Chimique:	Ce produit est stable dans des conditions normales.
10.3 Possibilité de Réactions Dangereuses:	Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.
10.4 Conditions à Éviter:	Conserver à l'écart de la chaleur. Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.
10.5 Matières Incompatibles:	Aucuns connus.
10.6 Produits de Décomposition Dangereux:	Oxydes de carbone Oxydes de silicium. Des mesures à des températures supérieures à 150 °C en présence d'air (oxygène) ont montré que de petites quantités de formaldéhyde sont formées due à une dégradation oxydative.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

Informations sur les voies d'exposition probables

Inhalation: Aucune information disponible.

ELEMAX 2600

Ingestion: Aucune information disponible.
Contact avec la Peau: Aucune information disponible.
Contact oculaire: Aucune information disponible.

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Ingestion

Produit: Non classé comme présentant une toxicité aiguë d'après les données disponibles.

Substance(s) spécifiée(s)

Decamethylcyclopentasiloxane: Aucune information disponible.
 bis(éthylacétoacétato) de titane: Aucune information disponible.
 Octaméthyl-cyclotétrasiloxane: LD 50 (Rat): 4.800 mg/kg
 Dodecamethylcyclohexasiloxane: LD 50 (Rat): 2.000 mg/kg

Contact avec la peau

Produit: Non classé comme présentant une toxicité aiguë d'après les données disponibles.

Substance(s) spécifiée(s)

Decamethylcyclopentasiloxane: LD 50 (Lapin): > 2.000 mg/kg
 bis(éthylacétoacétato) de titane: Aucune information disponible.
 Octaméthyl-cyclotétrasiloxane: LD 50 (Rat): > 2.400 mg/kg
 Dodecamethylcyclohexasiloxane: LD 50 (Rat): 2.000 mg/kg

Inhalation

Produit: Non classé comme présentant une toxicité aiguë d'après les données disponibles.

Substance(s) spécifiée(s)

Decamethylcyclopentasiloxane: CL50 (Rat, 4 h): 8,67 mg/l
 bis(éthylacétoacétato) de titane: Aucune information disponible.
 Octaméthyl-cyclotétrasiloxane: CL50 (Rat, 4 h): 36 mg/l
 Dodecamethylcyclohexasiloxane: Aucune information disponible.

Toxicité à dose répétée

Produit: NOAEL (Dose sans effet toxique observé) (Rat(mâle et femelle), Inhalation(vapeur)): 150 mg/kg (OECD 453)
 NOAEL (Dose sans effet toxique observé) (Lapin(mâle et femelle), Contact avec la peau): 1 mg/kg (OCDE 410)

Substance(s) spécifiée(s)

Decamethylcyclopentasiloxane: NOAEL (Dose sans effet toxique observé) (Rat(mâle et femelle), Ingestion, 90 d): 1.000 mg/kg
 NOAEL (Dose sans effet toxique observé) (Rat(mâle et femelle),

ELEMAX 2600

bis(éthylacétoacétato) de titane	Contact avec la peau, 28 d): 1.600 mg/kg NOAEC (Rat(mâle et femelle), Inhalation – vapeurs, 2 y): 160 ppm Aucune information disponible.
Octaméthyl- cyclotétrasiloxane	NOAEL (Dose sans effet toxique observé) (Rat(mâle et femelle), Inhalation – vapeurs(vapeur)): 150 mg/kg NOAEL (Dose sans effet toxique observé) (Lapin(mâle et femelle), Contact avec la peau): 950 mg/kg LOAEL (Dose la plus faible avec effet toxique observé) (Lapin(mâle et femelle), Contact avec la peau): 950 mg/kg
Dodecamethylcyclohexas iloxane	NOAEL (Dose sans effet toxique observé) (Rat(mâle et femelle), Ingestion): 1.000 mg/kg

Corrosion ou Irritation de la Peau:

Produit: OCDE Ligne directrice 404 (Irritation aiguë, administration cutanée/Brûlures) (Rat): Pas d'irritation de la peau

Substance(s) spécifiée(s)

Decamethylcyclopentasiloxane	OCDE Ligne directrice 404 (Lapin, 72 h): Non irritant
bis(éthylacétoacétato) de titane	Aucune information disponible.
Octaméthyl- cyclotétrasiloxane	OCDE Ligne directrice 404 (Irritation aiguë, administration cutanée/Brûlures) (Rat): Pas d'irritation de la peau
Dodecamethylcyclohexasiloxane	OCDE Ligne directrice 404 (Irritation aiguë, administration cutanée/Brûlures) (Lapin, 72 h): Pas d'irritation de la peau

Blessure ou Irritation Grave des Yeux:

Produit: OCDE Ligne directrice 405 (Irritation aiguë des yeux /Brûlures) (Lapin): Pas d'irritation des yeux

Substance(s) spécifiée(s)

Decamethylcyclopentasiloxane	OCDE Ligne directrice 405 (Lapin, 72 h): Non irritant
bis(éthylacétoacétato) de titane	Aucune information disponible.
Octaméthyl- cyclotétrasiloxane	OCDE Ligne directrice 405 (Irritation aiguë des yeux /Brûlures) (Lapin): Non irritant
Dodecamethylcyclohexasiloxane	OCDE Ligne directrice 405 (Irritation aiguë des yeux /Brûlures) (Lapin, 72 h): Pas d'irritation des yeux Non irritant

Sensibilisation

Respiratoire ou Cutanée:

Produit: , OCDE Ligne directrice 406 (Sensibilisation de la peau)négatif (négative)

Substance(s) spécifiée(s)

Decamethylcyclopentasiloxane	LLNA, OCDE Ligne Directrice 429 (LLNA) (Souris): Non sensibilisant.
bis(éthylacétoacétato) de titane	Aucune information disponible.
Octaméthyl- cyclotétrasiloxane	, OCDE Ligne directrice 406 (Sensibilisation de la peau) (Cobaye)Non sensibilisant
Dodecamethylcyclohexasiloxane	Essai de Maximalisation, OCDE Ligne directrice 406 (Sensibilisation de la peau) (Cobaye): négatif (négative)

Mutagénicité des Cellules Germinales

In vitro

ELEMAX 2600

Produit:	Test d'Ames (Directive OCDE 471 (Toxicologie génétique: Essai de mutation réverse sur salmonella typhimurium)): négatif (non mutagène) Essai de lymphome de souris (OCDE Ligne directrice 476): négatif (non mutagène)
Substance(s) spécifiée(s)	
Decamethylcyclopentasil oxane	Test d'Ames (Directive OCDE 471 (Toxicologie génétique: Essai de mutation réverse sur salmonella typhimurium)): négatif (non mutagène) un test de cytogénétique sur des mammifères (Essai de lymphome de souris (OCDE Ligne directrice 476)): négatif (non mutagène) Aberration chromosomique (OCDE 473): négatif (non mutagène)
bis(éthylacétoacétato) de titane	Aucune information disponible.
Octaméthyl-cyclotétrasiloxane	Test d'Ames (Directive OCDE 471 (Toxicologie génétique: Essai de mutation réverse sur salmonella typhimurium)): négatif (non mutagène) Essai de lymphome de souris (OCDE Ligne directrice 476): négatif (non mutagène)
Dodecamethylcyclohexas iloxane	Test d'Ames (Directive OCDE 471 (Toxicologie génétique: Essai de mutation réverse sur salmonella typhimurium)): négatif (négative)
In vivo	
Produit:	Aberration chromosomique (Directive OCDE 474 (Toxicologie génétique: Essai du micronoyau)): négatif (négative)
Substance(s) spécifiée(s)	
Decamethylcyclopentasil oxane	(Directive OCDE 474 (Toxicologie génétique: Essai du micronoyau)) Inhalation (Rat, mâle et femelle)négatif (non mutagène) Vapeur.
bis(éthylacétoacétato) de titane	Aucune information disponible.
Octaméthyl-cyclotétrasiloxane	Aberration chromosomique (Directive OCDE 474 (Toxicologie génétique: Essai du micronoyau)) Inhalation (Rat, mâle et femelle): négatif (négative) Test de létalité dominante (OECD 478) Ingestion (Rat, mâle et femelle): négatif (négative)
Dodecamethylcyclohexas iloxane	Directive OCDE 474 (Toxicologie génétique: Essai du micronoyau) (Directive OCDE 474 (Toxicologie génétique: Essai du micronoyau)) Intrapéritonéale (Souris, mâle et femelle): négatif (négative)
Cancérogénicité	
Produit:	Aucune information disponible.
Substance(s) spécifiée(s)	
Decamethylcyclopentasil oxane	Aucune information disponible.
bis(éthylacétoacétato) de titane	Aucune information disponible.
Octaméthyl-cyclotétrasiloxane	Aucune information disponible.
Dodecamethylcyclohexas iloxane	Aucune information disponible.
Toxicité pour la reproduction	
Produit:	Aucune information disponible.
Substance(s) spécifiée(s)	
Decamethylcyclopentasil oxane	Aucune information disponible.
bis(éthylacétoacétato) de titane	Aucune information disponible.
Octaméthyl-cyclotétrasiloxane	Aucune information disponible.

ELEMAX 2600

Dodecamethylcyclohexas
iloxane Aucune information disponible.

Toxicité Spécifique au Niveau de l'Organe Cible- Exposition Unique

Produit: Aucune information disponible.

Substance(s) spécifiée(s)

Decamethylcyclopentasil
oxane Aucune information disponible.

bis(éthylacétoacétato) de
titane Aucune information disponible.

Octaméthyl-
cyclotétrasiloxane Aucune information disponible.

Dodecamethylcyclohexas
iloxane Aucune information disponible.

Toxicité Spécifique au Niveau de l'Organe Cible- Expositions répétées

Produit: Aucune information disponible.

Substance(s) spécifiée(s)

Decamethylcyclopentasil
oxane Aucune information disponible.

bis(éthylacétoacétato) de
titane Aucune information disponible.

Octaméthyl-
cyclotétrasiloxane Aucune information disponible.

Dodecamethylcyclohexas
iloxane Aucune information disponible.

Risque d'Aspiration

Produit: Aucune information disponible.

Substance(s) spécifiée(s)

Decamethylcyclopentasil
oxane Aucune information disponible.

bis(éthylacétoacétato) de
titane Aucune information disponible.

Octaméthyl-
cyclotétrasiloxane Aucune information disponible.

Dodecamethylcyclohexas
iloxane Aucune information disponible.

Autres effets: Aucune information disponible.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Toxicité aiguë

Poisson

Produit: Aucune information disponible.

Substance(s) spécifiée(s)

Decamethylcyclopentasil
oxane CL50 (Oncorhynchus mykiss, 96 h): > 0,0016 mg/l (OCDE Ligne directrice
204)

bis(éthylacétoacétato) de
titane Aucune information disponible.

Octaméthyl-
cyclotétrasiloxane Aucune information disponible.

ELEMAX 2600

NOEC (Algues (Pseudokirchneriella subcapitata), 72 h): $\geq 0,002$ mg/l
 (OCDE Ligne directrice 201)

12.2 Persistance et Dégradabilité

Biodégradation

Produit: boue activée (adaptation non précisée) (29 d, OCDE Ligne directrice 310):
 3,7 % Ce produit n'est pas facilement biodégradable.

Substance(s) spécifiée(s)

Decamethylcyclopentasiloxane boue activée (adaptation non précisée) (28 d, OCDE Ligne directrice 310):
 0,14 % Ce produit n'est pas facilement biodégradable.
 bis(éthylacétoacétato) de titane Aucune information disponible.
 Octaméthyl-cyclotétrasiloxane (29 d, 310 Ready Biodegradability - CO₂ in Sealed Vessels (Headspace Test)): 3,7 % Persistant Non facilement biodégradable.
 Dodecamethylcyclohexasiloxane Aucune information disponible.

Rapport DBO/DCO

Produit Aucune information disponible.

Substance(s) spécifiée(s)

Decamethylcyclopentasiloxane Aucune information disponible.
 bis(éthylacétoacétato) de titane Aucune information disponible.
 Octaméthyl-cyclotétrasiloxane Aucune information disponible.
 Dodecamethylcyclohexasiloxane Aucune information disponible.

12.3 Potentiel de Bioaccumulation

Produit: Pimephales promelas, Facteur de Bioconcentration (BCF): 12,40 Peut s'accumuler dans le sol et les cours d'eau.

Substance(s) spécifiée(s)

Decamethylcyclopentasiloxane Pimephales promelas, Facteur de Bioconcentration (BCF): 7.060 (OCDE Ligne directrice 305)
 bis(éthylacétoacétato) de titane Aucune information disponible.
 Octaméthyl-cyclotétrasiloxane Pimephales promelas, Facteur de Bioconcentration (BCF): 12,40
 Dodecamethylcyclohexasiloxane Aucune information disponible.

12.4 Mobilité dans le Sol:

Aucune information disponible.

Répartition connue ou prévisible entre les différents compartiments de l'environnement

Decamethylcyclopentasiloxane Aucune information disponible.
 bis(éthylacétoacétato) de titane Aucune information disponible.
 Octaméthyl-cyclotétrasiloxane Aucune information disponible.
 Dodecamethylcyclohexasiloxane Aucune information disponible.

12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB:

Persistant, bioaccumulable et toxique (PBT), Très persistant et très bioaccumulable (vPvB)

ELEMAX 2600

Decamethylcyclopentasiloxane	vPvB : substance très persistante et très bioaccumulable.	Le décaméthylcyclopentasiloxane (D5) remplit les critères actuels de l'Annexe XIII du Règlement REACH de l'UE quant aux PBT et vPvB, et a été ajouté à la liste des substances extrêmement préoccupantes candidates à une autorisation. ,Toutefois pour la science telle que nous la comprenons, le D5 ne se comporte pas de la même façon que des substances PBT/vPvB connues. L'interprétation des données disponibles par l'industrie des silicones est la suivante : le poids des preuves scientifiques provenant d'études de terrain montre que le D5 n'a pas d'effet bio-amplificateur dans les réseaux alimentaires aquatiques et terrestres. Le D5 présent dans l'air se dégrade sous l'effet de réactions survenant de manière naturelle dans l'atmosphère. Tout D5 présent dans l'air qui n'est pas dégradé par ces réactions ne devrait pas venir se déposer de l'air dans l'eau, sur la terre ferme ou sur des organismes vivants.
bis(éthylacétoacétato) de titane	Aucune information disponible.	
Octaméthyl-cyclotétrasiloxane	Persistant, bioaccumulable et toxique (PBT), Très persistant et très bioaccumulable (vPvB)	L'octaméthylcyclotétrasiloxane (D4) remplit les critères actuels de l'Annexe XIII du Règlement REACH de l'UE quant aux PBT et vPvB, et a été ajouté à la liste des substances extrêmement préoccupantes candidates à une autorisation. , <i>Toutefois pour la science telle que nous la comprenons, le D4 ne se comporte pas de la même façon que des substances PBT/vPvB connues. L'interprétation des données disponibles par l'industrie des silicones est la suivante : le poids des preuves scientifiques provenant d'études de terrain montre que le D4 n'a pas d'effet bio-amplificateur dans les réseaux alimentaires aquatiques et terrestres. Le D4 présent dans l'air se dégrade sous l'effet de réactions survenant de manière naturelle dans l'atmosphère. Tout D4 présent dans l'air qui n'est pas dégradé par ces réactions ne devrait pas venir se déposer de l'air dans l'eau, sur la terre ferme ou sur des organismes vivants.</i>

ELEMAX 2600

Dodecamethylcyclohexasiloxane	vPvB : substance très persistante et très bioaccumulable.	Le dodécaméthylcyclohexasiloxane (D6) remplit les critères actuels de l'Annexe XIII du Règlement REACH de l'UE quant aux PBT et vPvB, et a été ajouté à la liste des substances extrêmement préoccupantes candidates à une autorisation., <i>Toutefois pour la science telle que nous la comprenons, le D6 ne se comporte pas de la même façon que des substances PBT/vPvB connues. L'interprétation des données disponibles par l'industrie des silicones est la suivante : le poids des preuves scientifiques provenant d'études de terrain montre que le D6 n'a pas d'effet bio-amplificateur dans les réseaux alimentaires aquatiques et terrestres. Le D6 présent dans l'air se dégrade sous l'effet de réactions survenant de manière naturelle dans l'atmosphère. Tout D6 présent dans l'air qui n'est pas dégradé par ces réactions ne devrait pas venir se déposer de l'air dans l'eau, sur la terre ferme ou sur des organismes vivants.</i>
-------------------------------	---	--

12.6 Autres Effets Néfastes: Aucune information disponible.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Informations générales: Il est important de réduire au minimum, voire d'éviter la génération de déchets chaque fois que possible. Ne pas rejeter à l'égout, dans les cours d'eau ou dans les sols. Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de formation appropriée.

Méthodes d'élimination: Peut être incinéré conformément aux réglementations locales.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

ADR

Non réglementé.

ADN

Non réglementé.

RID

Non réglementé.

IMDG

Non réglementé.

IATA

Non réglementé.

ELEMAX 2600

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur:

Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux. Le produit n'est pas une marchandise dangereuse selon les législations nationales et internationales sur les marchandises dangereuses.

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC:

Non applicable

RUBRIQUE 15: Informations réglementaires

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement:

Règlements UE

Règlement (CE) n° 2037/2000 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone: aucune

Règlement (CE) n° 850/2004 concernant les polluants organiques persistants: aucune

Règlement (CE) no 649/2012 concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux: aucune

Règlement (CE) n° 1907/2006, REACH, Annexe XIV Substance soumise à autorisation, et ses amendements: aucune

UE. Liste des substances extrêmement préoccupantes candidates en vue d'une autorisation (SVHC), REACH:

Désignation chimique	N° CAS	Concentration
Decaméthylcyclopentasiloxane	541-02-6	0 - <=8,0770%
Octaméthyl-cyclotétrasiloxane	556-67-2	0 - <=0,1930%
Dodecaméthylcyclohexasiloxane	540-97-6	0 - <=0,1615%

Règlement (CE) n° 1907/2006, Annexe XVII, Substances soumises à restrictions de mise sur le marché et d'utilisation: aucune

Directive 2004/37/CE concernant la protection des travailleurs contre les risques liés à l'exposition à des agents cancérigènes ou mutagènes au travail.: aucune

Directive 92/85/CEE concernant la mise en oeuvre de mesures visant à promouvoir l'amélioration de la sécurité et de la santé des travailleuses enceintes, accouchées ou allaitantes au travail.: aucune

Directive 96/82/CE (Seveso III) concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses: aucune

RÈGLEMENT (CE) No 166/2006 concernant la création d'un registre européen des rejets et des transferts de polluants, ANNEXE II: Polluants: aucune

Directive 98/24/CEE concernant la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs contre les risques liés à des agents chimiques sur le lieu de travail:

Désignation chimique	N° CAS	Concentration
Octaméthyl-cyclotétrasiloxane	556-67-2	0,1 - 1,0%

15.2 Évaluation de la sécurité chimique: Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été mise en oeuvre.

ELEMAX 2600

Statut aux inventaires

Australia Inventory of Chemical Substances (AICS):	oui (classement positif)	Remarques: Aucun(e).
Canada DSL Inventory: Liste des substances existantes UE:	oui (classement positif)	Remarques: Aucun(e).
Japan Inventory of Existing & New Chemical Substances (ENCS):	oui (classement positif)	Remarques: Aucun(e).
China Inventory of Existing Chemical Substances:	y (liste positive)	Remarques: Aucun(e).
Korea Existing Chemicals Inventory (KECI):	oui (classement positif)	Remarques: Aucun(e).
Canada NDSL Inventory:	y (liste positive)	Remarques: Aucun(e).
Philippines Inventory of Chemicals and Chemical Substances (PICCS):	n (liste négative)	Remarques: Aucun(e).
Liste TSCA:	y (liste positive)	Remarques: Aucun(e).
NZIOC:	oui (classement positif)	Remarques: Dans l'inventaire TSCA
	n (liste négative)	Remarques: Aucun(e).

RUBRIQUE 16: Autres informations

Informations de révision: Sans objet.

Principales références de la littérature et sources de données: Aucune information disponible.

Texte des mentions H dans les sections 2 et 3

H226	Liquide et vapeurs inflammables.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H361f	Susceptible de nuire à la fertilité.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Informations de formation: Aucune information disponible.

Date de Publication: 12.08.2018

ELEMAX 2600

Avis de non-responsabilité:

Avis au lecteur

Sinon, le à moins que spécifié dans la section 1.2, les produits Momentive sont uniquement destinés pour des applications industrielles. Ils ne sont pas destinés à certaines applications médicales, ni pour une implantation de longue durée (> 30 jours) dans le corps humain, injectés ou directement ingérés, ni pour la fabrication de contraceptifs à usage multiple.

Information supplémentaire

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.

®, *, et TM indique la marque sous licence ou appartenant à Momentive.